



Succession bloquée par un indivisionnaire

Par **Faby03**, le 20/01/2019 à 13:42

Bonjour notre maman est décédée le 5 janvier 2018 à l'ouverture de la succession nous avons découvert qu'elle avait laissé un testament laissant la maison familiale à notre frère aîné le notaire a estimé la maison à 110000 € une fois le chiffrage effectué par le notaire de la succession de notre papa de notre frère décédé et de notre maman il nous revient à un de mes frères et à moi-même 21500 € notre frère aîné a qui notre maman a laissé la maison refuse de nous donner notre part il refuse de prendre contact avec le notaire car pour lui il est chez lui et ne doit strictement rien il a toujours vécu à la maison n'a jamais rien payé nous n'avons pas accès à la maison quand il n'est pas là le notaire attend son appel et lui ne fait aucune démarche pour prendre contact avec le notaire avec mon autre frère quel recours avons-nous que pouvons-nous faire pour débloquer la situation quelles démarches auprès de qui pouvons-nous nous adresser et au niveau du notaire que pouvons-nous faire pour qu'elle puisse intervenir plus rapidement par avance je remercie toute personne qui pourra m'aiguiller sur des démarches à effectuer et à qui m'adresser

Par **youris**, le 20/01/2019 à 18:59

bonjour,

je vous conseille de consulter un avocat spécialisé en matière de succession pour une éventuelle procédure judiciaire contre votre frère.

le notaire n'a pas le pouvoir de trancher un litige entre héritiers seul un juge saisi a ce pouvoir.

salutations

Par **Faby03**, le 20/01/2019 à 19:11

C est ce que l on pensait avec mon autre frère... même si on aurait préféré une autre solution.. merci beaucoup!

Je vous souhaite une bonne soirée .